



commune de Roure

analyse typo-morphologique

identification et mise en valeur du patrimoine

Mickaël Seytre
Robin Serrecourt

septembre 2002





sommaire

2

3 introduction et remerciements

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

4 situation géographique et administrative

5 site

6 accès

7 premières impressions

ANALYSE D'ENSEMBLE

8 la route, le câble

9 le patrimoine religieux

10 le canal, le moulin et le four

11 cultures et végétation

12 parcours de l'eau

13 état du bâti

14 matériaux de couverture

ANALYSE TYPOLOGIQUE

15 typologie et implantation du bâti

16 les granges

17 couvertures en lauzes

18 typologie des ouvertures

19 seuils et accès

20 passages

21 traitements de sols

RELEVÉ

22 relevé de façades

23 relevé de façades

24 relevé de façades (détail)

25 relevé de façades (détail)

26 relevé de façades (détail)

27 relevé de façades (détail)

28 relevé en coupe

REPÉRAGES

29 traces du château, détails de construction

30 inscriptions

31 fontaines

32 portes

33 cadrans solaires et décors

34 hameau de Valabres

35 hameau de Valabres

RECOMMANDATIONS

36 habitations et granges

37 ouvertures

38 toitures, sols

39 patrimoine

ÉTUDES SPÉCIFIQUES

40 lieux à potentiel

41 autour de la place de l'église

42 autour de la place de la mairie

43 autour d'une transversale

44 bibliographie



Introduction et remerciements

3

Cette étude sur le village de Roure a été réalisée dans le cadre du plan d'interprétation et de développement durable de la vallée de la Tinée, conduit en coordination avec le Parc National du Mercantour, le Centre européen de formation P.A.R.T.I.R., et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Alpes-Maritimes. Elle définit un état des lieux du cadre bâti du point de vue de l'organisation urbaine du village, de la typologie des bâtiments, des façades, matériaux, décors... Cette analyse se conclut par des recommandations, visant à indiquer quelle attitude adopter en cas d'intervention sur le bâti, et quels aménagements semblent nécessaires à la mise en valeur du village.

Nous remercions

M. Jean-Paul Blanc, maire de Roure
Danièle Gastaldi, secrétaire de mairie
Cécile Paris, du CAUE 06
Barbara Textoris, Mme Michiels, M. Dinkel
Bertrand Lettré, adjoint à l'architecte des Bâtiments de France
Mme Blanc, Claude Mario, Paul Smit, René Clinchard
Jean-Jacques, Eugène et tous les habitants de Roure
Antoine Gely
...et aussi Cédric et Leticia.



situation géographique et administrative

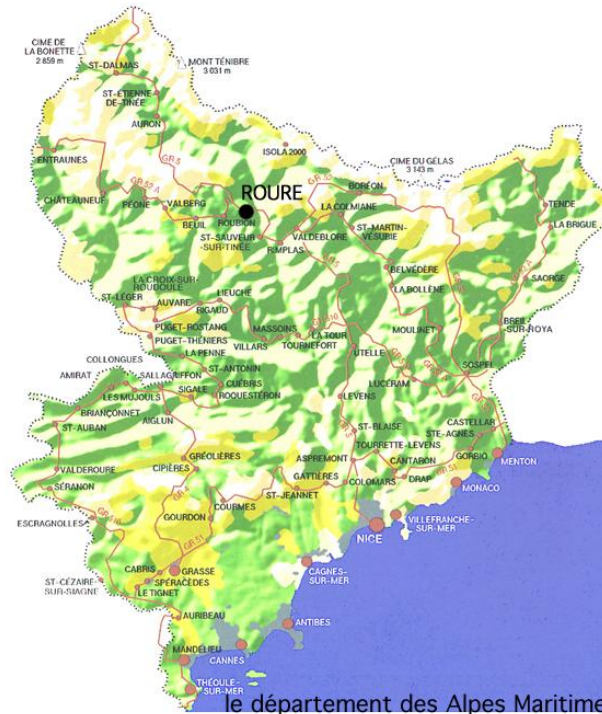
4



le canton de Saint-Sauveur 20 km



le territoire de la commune de Roure



le département des Alpes Maritimes



le blason de Roure



le panneau du PNM à l'entrée



La commune de Roure s'étend sur quelques 4000 hectares qui dominent la vallée de la Tinée et la localité de Saint-Sauveur-sur-Tinée, chef-lieu de canton situé à une heure de Nice, préfecture des Alpes-Maritimes (Région Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Cette proximité permet à Roure de compter 168 habitants (au dernier recensement), malgré une route d'accès étroite à un village relativement élevé, et la quasi absence d'économie locale (un seul commerce dans le village).

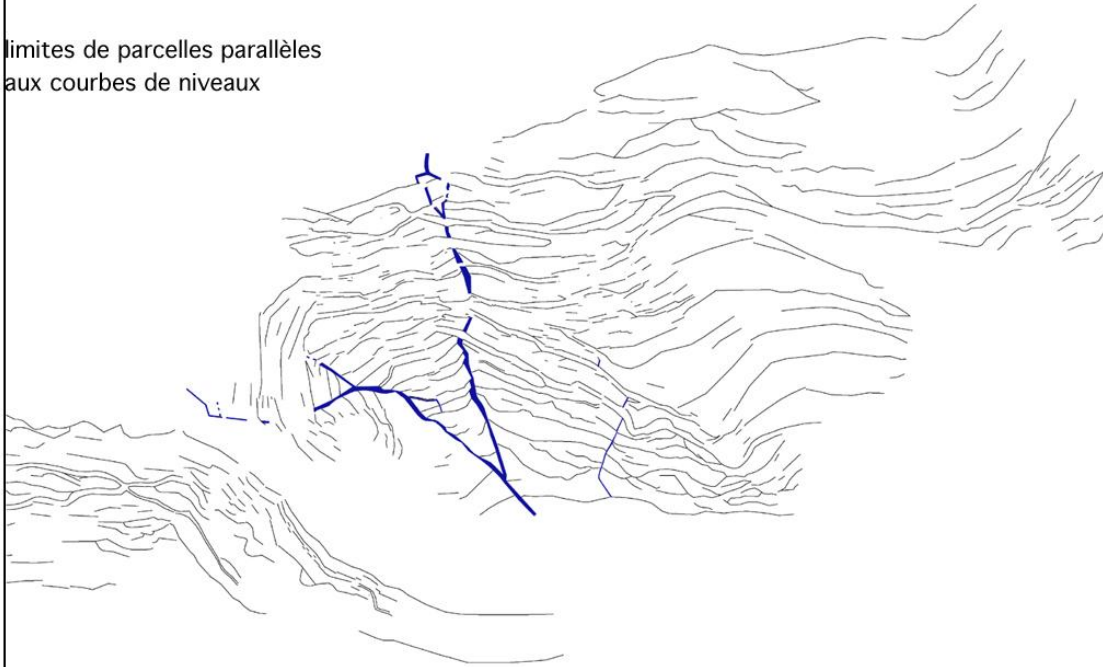
La commune fait partie du Parc national du Mercantour, avec la partie nord de son territoire en zone centrale du Parc.



site

5

limites de parcelles parallèles
aux courbes de niveaux



À flanc de montagne, le village de Roure s'est installé dans un site en forme d'amphithéâtre bordé à l'ouest par un promontoire rocheux. Cette forme naturelle semble avoir été créée par l'érosion de plusieurs torrents, toujours présents dans le village. La sécurité et l'ensoleillement ont probablement motivé le choix de ce lieu. Installé en hauteur à 1130 m d'altitude et orienté plein sud, le village évite les inondations et profite d'un ensoleillement généreux. De par cette position, les habitants bénéficient en outre d'une vue plongeante admirable sur Saint-Sauveur et toute la vallée de la Tinée.

les terrasses



l'amphithéâtre



le rocher



la vue sur la vallée

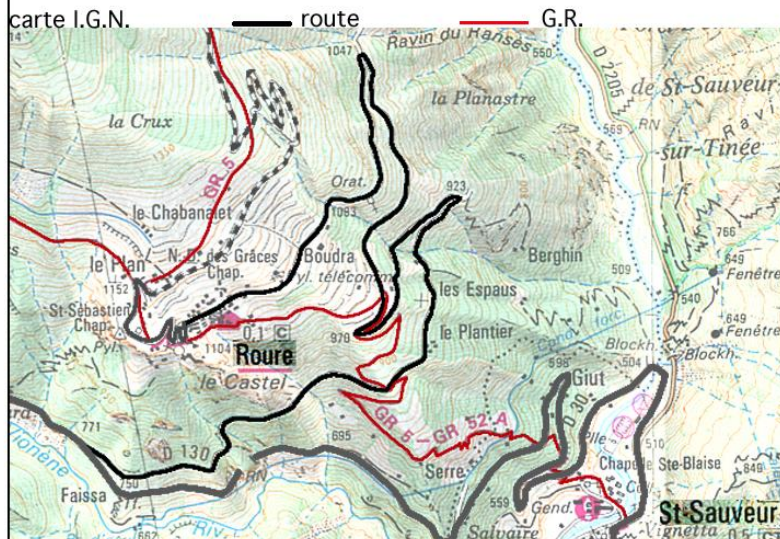




accès

L'accès au village en voiture ne peut se faire que par une route étroite et sinueuse. Au fur et à mesure de la montée, un paysage montagneux se dégage à l'horizon. On ne tarde pas, ensuite, à pénétrer, à la sortie d'un lacet, dans une partie plus boisée d'où émerge une antenne de télécommunications, premier témoin de la présence du village. Il faut encore parcourir quelques centaines de mètres pour découvrir, au débouché d'un virage, les premières maisons et une vue sur l'église Saint-Laurent et le rocher qui lui fait face.

C'est ce même promontoire rocheux qui s'offre d'abord à la vue du GR 5, aussi bien d'au-dessus (en venant de Longon) que depuis le bas (Saint-Sauveur), tandis que sur le GR 52A allant de Roubion à Roure, l'essentiel du village reste invisible pour ne se dévoiler qu'au tout dernier moment.



depuis Saint-Sauveur



depuis le GR de Roubion



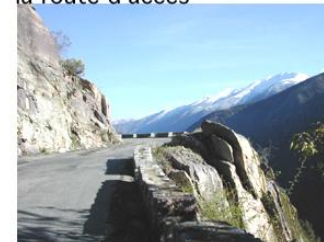
depuis le haut



depuis le GR de St Sauveur



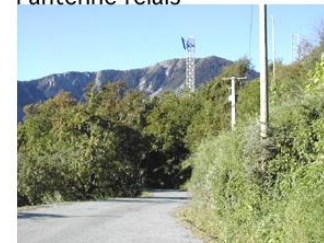
la route d'accès



l'oratoire à l'entrée



l'antenne relais



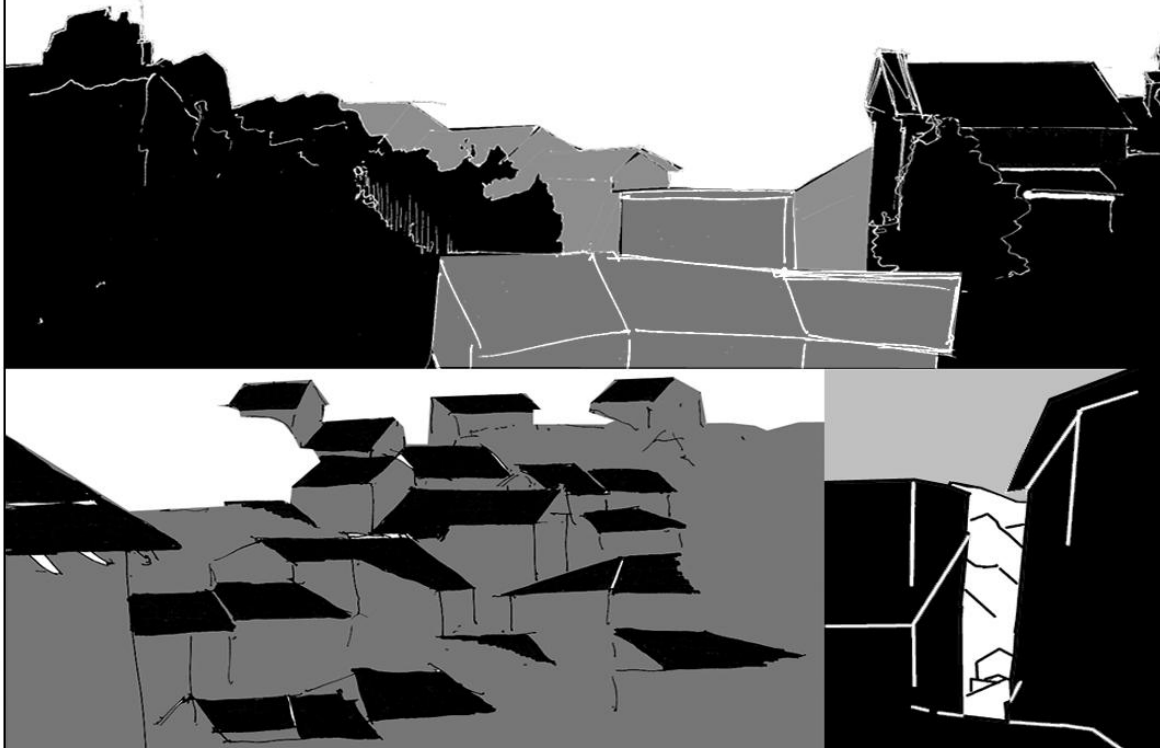
la première vue du village





premières impressions

7



Une cascade de toits paraît dévaler la montagne. Leur enchevêtrement empêche d'apprécier immédiatement la structure urbaine du village; ce n'est qu'en arpentant les ruelles que l'on comprend son organisation linéaire. Dans cette trame de maisons, des passages étroits créent des appels vers d'autres espaces, offrent des cadrages sur l'horizon. Une vue domine en tout point du village : le face à face que semblent engager l'église et le rocher (château). Au pied de cette image les maisons, chacune coiffée de son chapeau particulier, forment un patchwork coloré, et apprécient le dossier que leur offre l'amphithéâtre naturel face à la vallée de la Tinée.

l'amphithéâtre



la cascade des toits



l'église et le rocher



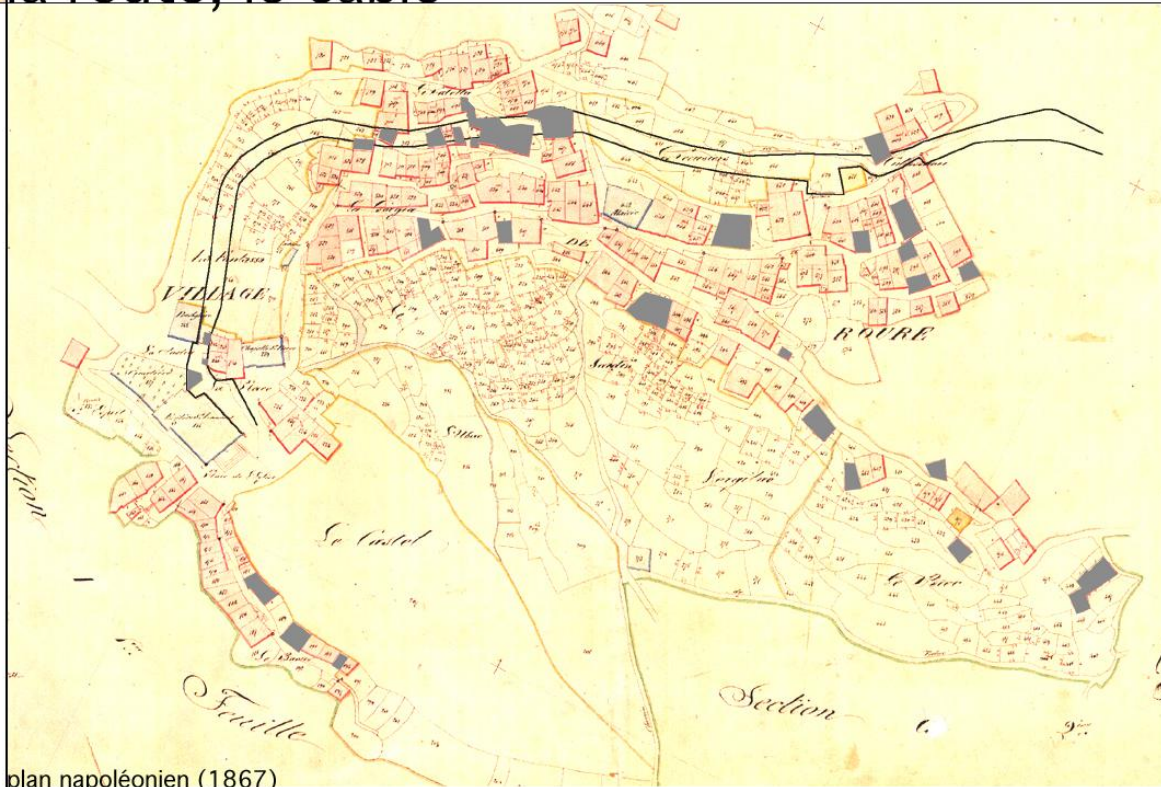
cadrage sur la vallée





la route, le câble

8



plan napoléonien (1867)



l'arrivée du câble (1934)



le câble aujourd'hui



L'histoire de Roure semble liée à l'ancienne voie romaine entre Nice et Barcelonnette, qui en faisait un lieu de passage. Ce chemin, pavé sur certains secteurs, à l'écart des fonds de vallées impraticables lors d'éboulements et d'inondations, existe toujours par endroits entre St-Sauveur et Roure, ainsi que sur le chemin qui relie le village au hameau de Tiecs. Au XIXème siècle, cette voie est marginalisée suite à la création de voies carrossables en fond de vallée. Avec ce développement, Roure se retrouve de plus en plus isolé; un câble de près de 2 km de long (dont le mécanisme est encore visible) est alors mis en place en 1927 pour relier le village à Saint-Sauveur et aux voies de communication de la vallée. L'arrêt de son fonctionnement, dans les années 1960, fait suite à une période de lent déclin correspondant à la création de la route longue de 5 km qui dessert finalement Roure : commencée en 1931, elle arrive à l'entrée du village en 1933 et atteint l'église en 1935, modifiant l'image du village par la démolition de plusieurs maisons; enfin, le tronçon jusqu'à la chapelle Saint-Sébastien est réalisé en 1968.



le patrimoine religieux

9

L' église actuelle de style baroque , inscrite à l' inventaire des Monuments Historiques, est du XVIIème siècle. Sa façade donne sur la place rectangulaire où se termine la route, au pied du "château". La porte en panneaux de bois sculpté s'ouvre en haut d'un parvis de neuf marches de pierre. Le clocher adossé à l'édifice, du type campanile peigne, est tout ce qu'il reste de l'église du XIIème siècle; il est constitué par un mur plein très épais percé à sa base d'une large porte qui était probablement celle de l'ancienne église; à son sommet , trois ouvertures en plein cintre, sur deux niveaux, accueillent les cloches.

Située sur un plateau un peu à l'écart dominant le village, la chapelle Saint-Sébastien, du XVIème siècle, est précédée d'un porche qui abrite un bénitier à sculpture diabolique. Classée Monument Historique, elle renferme des fresques réalisées par Andrea de Cella, représentant Saint-Sébastien et Saint-Bernard des Alpes. Il existe également dans le village deux autres chapelles : Saint-Pierre des Pénitents qui accueille aujourd'hui les locaux de la mairie, et Nôtre-Dame des Grâces à l'entrée du village.

Les hameaux de Tiecs et de Valabres possèdent aussi un lieu de culte : respectivement la chapelle Sainte-Anne et la chapelle Nôtre-Dame des Neiges. On dénombre enfin sur la commune quelques oratoires, dont celui sur la route à l'entrée du village et un autre aux portes de Valabres.

l'église Saint-Laurent



Nôtre-Dame des Grâces



l'oratoire de Roure



Nôtre-Dame des Neiges



la chapelle Saint-Sébastien



Nôtre-Dame des Neiges



la fresque des vices



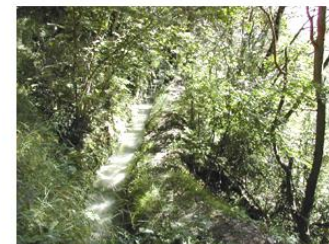
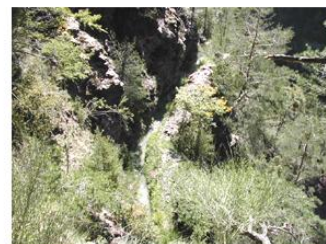


le canal, le moulin et le four

10

De par son passé agricole, l'eau a toujours été une préoccupation fondamentale à Roure. En effet, elle était non seulement nécessaire aux besoins domestiques, mais surtout à l'arrosage des terres, notamment durant la période estivale où le soleil est particulièrement ardent dans l'arrière-pays niçois. Pour cela, les habitants se sont toujours efforcés de créer un réseau d'irrigation. C'est ainsi que l'on peut noter la présence d'un canal sur la commune. Si des hypothèses avancent qu'il existe depuis au moins l'époque romaine, on peut seulement affirmer que le canal, dans son état actuel, a été construit depuis 1856.

Ce canal prend ses eaux dans la Vionène en amont de Roubion, et arrive au-dessus de Roure après un trajet de 7 kilomètres à flanc de montagne (pente constante de 3 %). Son gabarit se limite à une tranchée de 80 centimètres à 1 m de large pour 60 à 80 centimètres de profondeur.



Roure a la chance de posséder, au travers notamment de son moulin et de son four communaux, un patrimoine rural riche et bien conservé, grâce auquel il est possible de se faire une idée de la vie passée du village.

Le double moulin à huile et à grain (XVIIIème - XIXème siècles) témoigne tout à la fois de l'activité oléicole (liée à l'olivette qui occupait les terrasses du bas du village), et de l'activité céréalière. S'il ne fonctionne plus depuis 1965, la meule et le tamis à farine font partie des éléments encore présents.

Le four communal, construit en 1710, est toujours utilisé les week-ends pour cuire le pain.





cultures et végétation

11



Au début du XX^e siècle, l'activité agricole prédomine à Roure; le paysage est marqué par la forte présence de terrasses cultivées. Ce mode de mise en valeur du sol, qui témoigne de la recherche constante de terres fertiles, donne l'impression d'un paysage morcelé à l'infini. En effet, le terrain est découpé en fonction de la qualité du sol et de l'ensoleillement et parfois même redécoupé pour différents propriétaires.

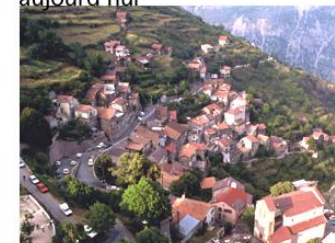
Roure a connu une forte économie liée aux cultures d'olivettes, de céréales, de châtaigniers... qui assura pendant longtemps un fonctionnement d'autosubsistance pour le village.

Aujourd'hui, l'agriculture a presque disparu, les "restanques" sont laissées à l'abandon et envahies par les ronces et les genévriers; seuls des jardins potagers de petites dimensions sont cultivés en légumes et en fleurs. La seule activité qui subsiste autour de la végétation est le tourisme engendré par l'arboretum : créé dans les années 80, cet outil pédagogique, qui présente l'étage montagnard sur plus de 6 hectares, trouve logiquement sa place dans une commune dont le nom vient du mot latin "robur" désignant le chêne.

au début du siècle



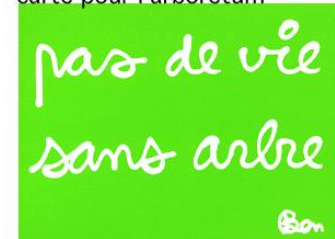
aujourd'hui



potager en terrasses



carte pour l'arboretum





parcours de l'eau

12



Apprivoiser l'eau: telle fut l'une des premières préoccupations des Rourois. Pour cela ils ne cessèrent de créer des systèmes de distribution des eaux sur la commune. Hormis le canal, édifié depuis la Vionène pour irriguer les terres, ils s'efforcèrent de créer, en plein coeur du village, un réseau complexe de fontaines, lavoirs, rigoles, utiles à la vie domestique.

Aujourd'hui cette caractéristique permet d'arpenter les rues en appréciant l'acoustique particulière de l'eau; pour cette raison il nous semble intéressant de préserver et valoriser cette thématique lors d'aménagements futurs des ruelles et des espaces publics en général.





état du bâti

13



- bon état
- état moyen
- mauvais état

L'état sanitaire est très variable selon les édifices : les habitations sont dans l'ensemble bien conservées, même si les bâtiments à l'état d'abandon apparent ne sont pas rares.
Par ailleurs, même si quelques granges ont déjà été réhabilitées (d'autres sont en travaux), la plupart sont en mauvais état général et paraissent difficiles à restaurer.





matériaux de couverture

14



lauzes	tuiles plates	bac acier	mélèze
tôle ondulée	shingle	éternit	toit terrasse

La première image de Roure, notamment en arrivant par le haut du village, est marquée par la vision d'un patchwork de toits composé d'une grande diversité de matériaux. Outre les toitures traditionnelles de lauzes, on trouve de la tôle ondulée, du bac acier, de la tuile plate, de l'éternit, du shingle, du mélèze... Si la pluralité n'est pas choquante et permet de varier les aspects et les tons d'une même gamme, il reste que certaines toitures, par leur couleur et leur matériau, s'intègrent assez mal à l'ensemble.

lauzes



tôle ondulée



tuiles plates



shingle

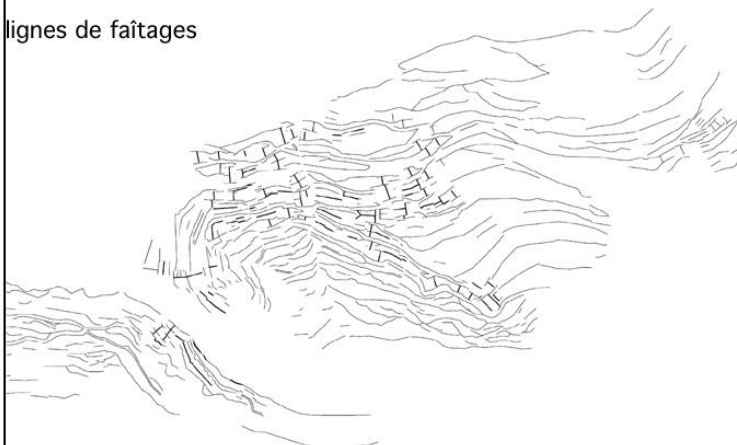




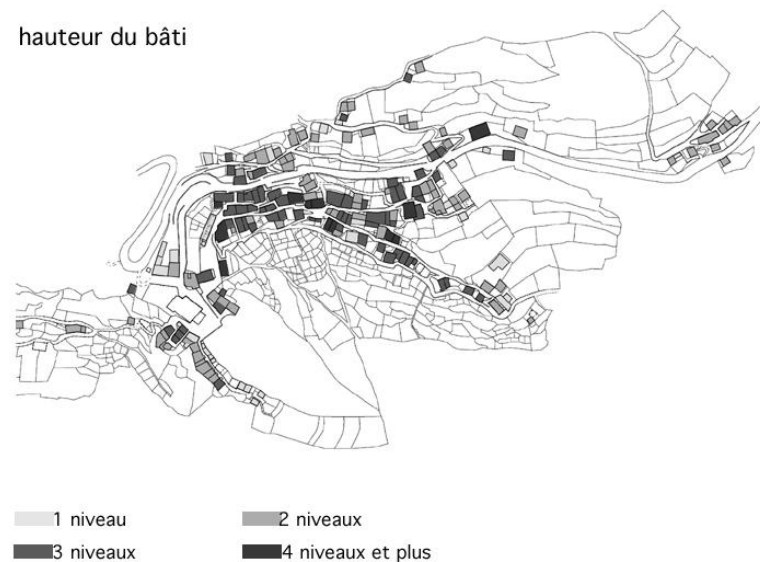
typologie et implantation du bâti

15

lignes de faitages



hauteur du bâti



Le village de Roure est structuré selon un plan linéaire : le bâti semble s'être développé d'ouest en est, à partir du promontoire rocheux et en descendant doucement vers la vallée. Les maisons respectent plusieurs caractéristiques typologiques des constructions traditionnelles de la Haute-Tinée : de volumes rectangulaires simples, elles se développent essentiellement en hauteur, sur 2 à 5 niveaux surmontés parfois d'un séchoir (les constructions isolées sont généralement moins hautes que dans le cœur du village). Appuyé sur la montagne, chaque niveau possède la plupart du temps un accès indépendant. Les toitures sont à deux versants égaux, les façades principales et les faitages parallèles aux courbes de niveaux, sauf dans le cas des granges au vocabulaire propre (voir page suivante), et de certains bâtiments isolés plus récents. Les murs sont épais, en pierres (schiste rouge, calcaire...) hourdées au mortier de chaux, presque toujours enduits à l'origine.



les granges

16



Le paysage de la vallée de la Tinée est marqué par la présence de granges dont la typologie semble propre à la région. Elles adoptent un volume simple de 2 à 3 niveaux, une façade principale sur mur pignon et une ligne de faitage perpendiculaire aux courbes de niveau.

Deux types de granges sont présents à Roure : la grange dite "Isba", construction en rondins montés sur un soubassement en pierres; la grange de pierres hordées à la chaux, aux murs percés de larges baies obturées par une cloison de madriers; on retrouve une variante notamment à Valabres, avec une toiture à la pente plus marquée, recouverte de bardeaux de mélèze.

Au rez-de-chaussée se trouvait l'écurie réservée au gros bétail; le second niveau était affecté aux ovins et les combles destinés aux réserves de foin. Les granges étaient généralement construites aux extrémités du village voire en dehors, pour éviter la propagation du feu aux maisons en cas d'incendie.

baies de ventilation



granges "isba"



hameau de la Cerise



granges à toiture mélèze





couvertures en lauzes

17



Les couvertures étaient traditionnellement en lauzes de schiste rouge, disposées par taille : les plus larges au faîte et les plus petites vers la gouttière, les rives de pignons étant parfois formées d'éléments plus grands; l'étanchéité du faîtage était assurée par le débordement d'un versant du toit sur l'autre. Les lauzes étaient clouées directement sur une structure de mélèze disposée en deux couches; aujourd'hui, pour améliorer l'étanchéité et la pérennité des toitures, ainsi que dans un souci d'économie, elles sont dans la plupart des cas simplement suspendues à des traverses rivetées sur une première couverture, généralement en tôle ondulée.

la pose clouée



détail du faîtage



nouvelle technique de pose





typologie des ouvertures

18

Les ouvertures en façade sont généralement de dimensions modestes et ne respectent pas de symétrie. Les fenêtres sont constituées de rectangles verticaux dont les proportions sont généralement de 2 pour 3. Les portes admettent 2 types de proportions : 2 pour 4 pour les accès aux logements; 3 pour 4 pour les portes d'écuries.

À noter la présence caractéristique d'une imposte au-dessus d'un grand nombre de portes pour les bâtiments d'habitation.

On trouve également de nombreuses ouvertures très étroites en forme de meurtrières au niveau des caves.

Les persiennes (fenêtres et portes-fenêtres), encore largement répandues malgré l'apparition de quelques volets pleins, adoptent fréquemment une partie en "portisol".

Les séchoirs sous le toit, ouvertures traditionnelles dans la région, sont encore présents en petit nombre, certains ayant disparu lors de surélévations des habitations; leur forme est variable selon les cas : rectangulaire, carrée, voire trapézoïdale.

imposte



porte d'écurie



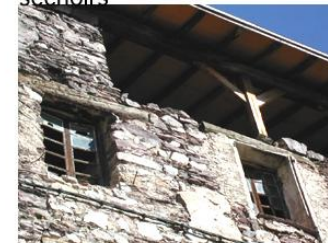
ouverture "meurtrière"



persiennes "portisol"



séchoirs





seuils et accès

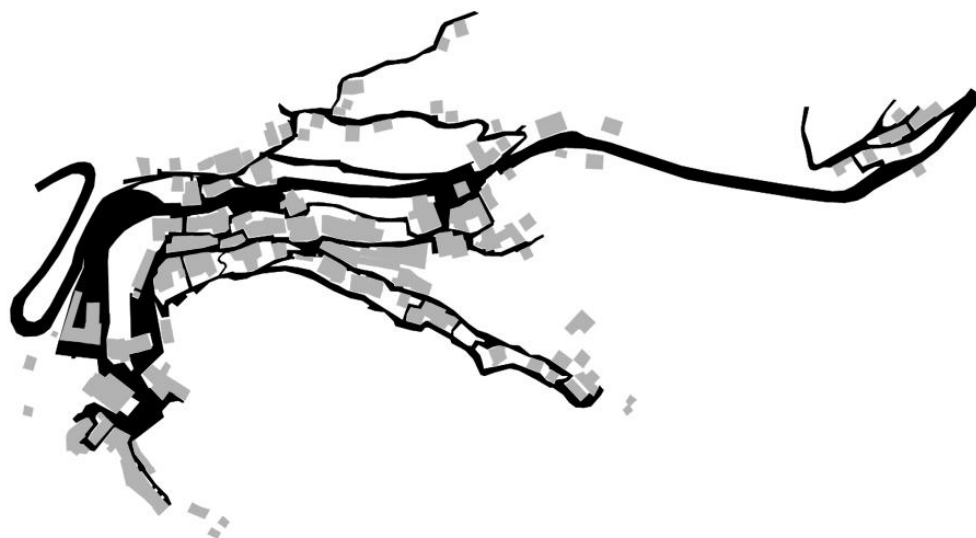
Du fait de la pente, les accès s'effectuent souvent latéralement par rapport à la façade principale. Le rattrapage de l'horizontale se fait en mettant à profit la déclivité naturelle, et par l'aménagement d'accès sous forme de paliers, escaliers ou rampes. Ces derniers sont souvent constitués de lauzes posées sans maçonnerie. L'accès est parfois intégré aux murs de soubassement de la maison, et dans d'autres cas profite d'un espace en retrait de la rue ou d'un recoin dû au décalage du front bâti. Les seuils admettent dans certains cas un auvent de petite taille dont la structure peut être en bois et la couverture en lauzes, mélèze ou même tôle ondulée.





passages

20



L'organisation linéaire des principales rues de Roure est complétée par un réseau de passages plus étroits qui offrent de multiples traversées dans l'autre sens, au point que les "îlots" définis par ces ruelles sont parfois constitués d'une seule maison.

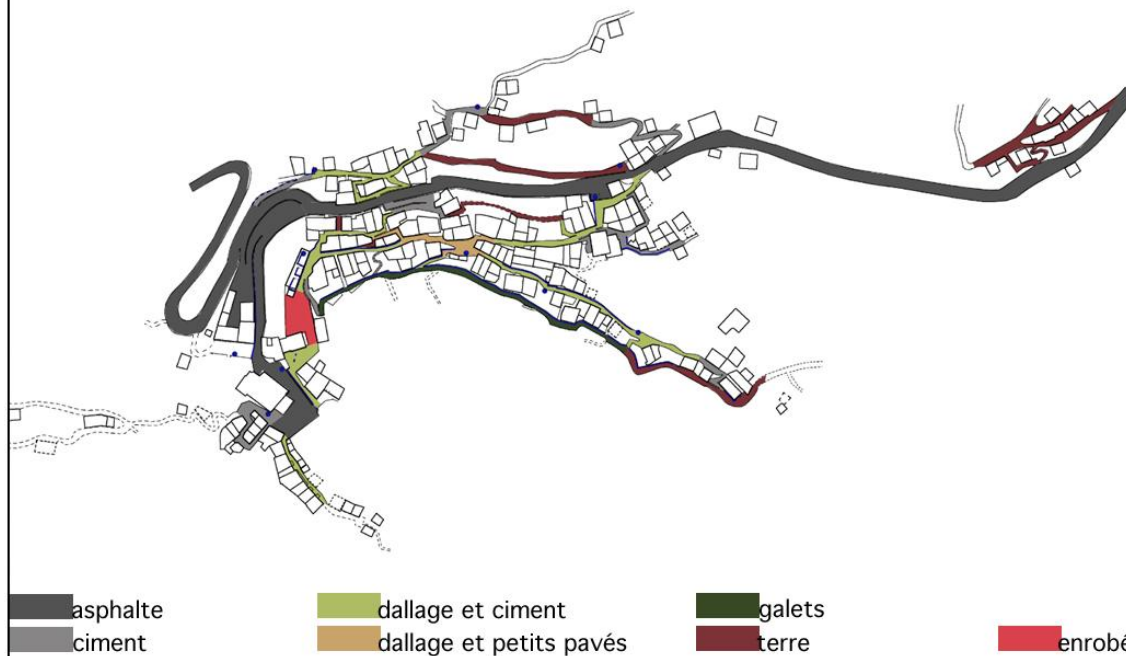
De fait, le tissu urbain du village est plus morcelé qu'il n'y paraît d'abord, et si les constructions sont serrées, elles sont loin d'être majoritairement mitoyennes. L'étroitesse de la plupart de ces passages, pour certains coincés entre un pignon et un mur de soutènement, accentue enfin pour le piéton l'impression de hauteur des bâtiments.





traitements de sols

21



Du fait de la forte pente du terrain, les sols des ruelles composent avec de nombreux emmarchement ou pas d'âne. Les marches sont souvent accompagnées de "taquets" qui facilitent le passage autant des machines des employés municipaux que des chariots de provisions des habitants ; on les retrouve sur tous les types de sols : ils deviennent même un élément unificateur étant donnée la grande diversité des matériaux employés. Cette pluralité de matériaux et textures permet de hiérarchiser les différentes voies du village : les rues principales sont composées d'un cheminement central en pavés, encadré de parties latérales en ciment, tandis que les ruelles secondaires sont entièrement cimentées; le passage du GR est en galets. L'aménagement du sol comprend souvent un fil d'eau latéral.

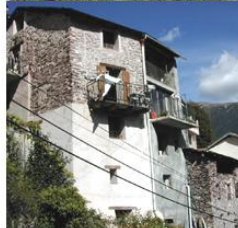


relevé de façades

22

Outre la route, Roure est accessible par le sentier de Grande Randonnée qui monte de Saint-Sauveur. Ce dernier offre une vision du village intéressante : pas forcément disposé de manière linéaire, le front bâti suit le tracé sinueux du chemin et ouvre de temps à autres des vues et des espaces vers le reste du village qui le domine. Les façades accompagnent l'approche de la place de la mairie, qui offre un débouché au GR ; elles semblent même structurer une rue sur l'espace qui les sépare du vide.





relevé de façades

23





Village de Roure

relevé de façades échelle 1 : 200

24



701 à 705

706

707
707bis

701 à 705

Maçonnerie : pierres recouvertes d'un enduit jaune.

Toiture : couverture en tuiles plates; cheneau et descente en zinc (état moyen); lambrequins de rive festonnés en bois peint en bleu; sous-face en bois peint en bleu.

Ouvertures : persiennes deux battants en bois peint en bleu; portes en bois plein peint en bleu; portes-fenêtres avec carreaux; menuiseries en bois peint en blanc.

Balcon : structure béton, garde-corps en ferronnerie peint en bleu.

706

Maçonnerie : pierres apparentes (schiste rouge, calcaire...), joints étroits.

Toiture : couverture en shingle; cheneau et descentes en PVC jaune (mauvais état); sous-face en bois verni; nez de poutres sculptés.

Ouvertures : persiennes en bois peint en jaune-orangé; menuiseries PVC brun; encadrements en crépi jaune vanille ou rouge; appui en terre cuite.

Balcon : structure béton, garde-corps en ferronnerie noire.

707

Maçonnerie : pierres apparentes (schiste rouge, calcaire...), joints étroits.

Toiture : couverture en shingle; cheneau et descentes en PVC (mauvais état); sous-face en bois verni; nez de poutres sculptés.

Ouvertures : persiennes "portisol" deux battants en bois peint en gris-vert; linteaux en bois apparent; menuiseries bois.

Balcon : structure béton, garde-corps en ferronnerie peint en gris-vert.

707 bis

Maçonnerie : structure poteau/poutre en béton peint en rouge avec un remplissage en pierres apparentes.

Toiture : toit-terrasse avec garde-corps béton et acier.

Ouvertures : baie vitrée horizontale; menuiseries en bois vernis; appui de fenêtre en brique.



Village de Roure

relevé de façades échelle 1 : 200

25



708

Maçonnerie : pierres recouvertes de crépi brut.

Toiture : couverture en tuiles plates recouvertes d'une feuille bitumineuse décolorée; cheneau et descentes en PVC (bon état); sous-face en bois; nez de poutre sculptés.

Ouvertures : persiennes des portes-fenêtres à 4 battants en bois peint dans une teinte terre brûlée; persiennes des fenêtres en bois à 2 battants avec "portisol"; appuis des fenêtres en béton; porte en bois peint dans une teinte terre brûlée.

Balcon : structure béton, garde-corps en ferronnerie noire.

709

Maçonnerie : pierres apparentes (schiste rouge, calcaire...); joints épais (mauvais état).

Toiture : couverture en lauzes (mauvais état); aucune zinguerie.

Ouvertures : persienne en bois à 2 battants avec "portisol"; appuis des fenêtres en béton; linteau apparent en bois; menuiseries bois.

711

Maçonnerie : pierres apparentes; joints gris assez marqués (bon état), soubassement crépi peint en rouge; encadrement de crépi rouge dans les angles des murs.

Toiture : couverture en tôle ondulée (bon état); aucune zinguerie; sous-face en bois; nez de poutres sculptés.

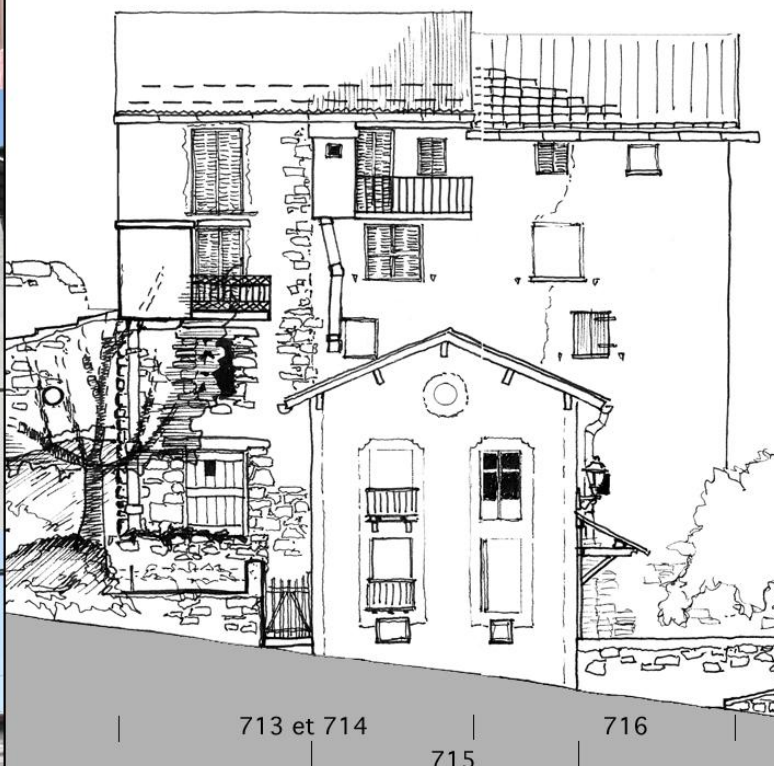
Ouvertures : porte pleine en bois peint dans une teinte terre brûlée; volets à 2 battants en bois plein peint dans une teinte terre brûlée; encadrement des ouvertures en crépi rouge; linteaux en bois peint en rouge; appuis des fenêtres en bois.



Village de Roure

relevé de façades échelle 1 : 200

26



713 et 714

Maçonnerie : pierres apparentes avec joints, crépi gris sur une partie (façade sur rue recouverte d'un enduit jaune vanille).

Toiture : couverture en tôle ondulée lie-de-vin (bon état); cheneau et descentes en PVC (côté rue) et en zinc (côté GR); poutre de rive recouverte de zinc; sous-face en bois; nez de poutres sculptés.

Ouvertures : porte pleine en bois peint dans une teinte terre brûlée; persiennes des portes-fenêtres à 2 battants en bois peint gris clair; encadrement des ouvertures en crépi; linteaux en bois apparent.

Balcon : structure métallique avec un remplissage de concassé pierre-béton; garde-corps en ferronnerie peint en gris clair; avancée en béton sur une partie du balcon.

715

Maçonnerie : pierres recouvertes d'un crépi rose.

Toiture : couverture en tôle ondulée rouge; cheneau et descente en zinc (bon état), sous-face en bois peint en mauve; poutre de rive recouverte de zinc; nez de poutres sculptés.

Ouvertures : persiennes à 4 battants et menuiseries des portes-fenêtres en bois peint dans une teinte rouge acajou; encadrement des ouvertures en crépi rose; garde-corps des portes-fenêtres en bois peint dans une teinte rouge acajou; porte en bois verni sombre; oeil-de-boeuf (les ouvertures sont doublées par une moustiquaire).

Balcon : structure bois, avec poutres d'encorbellement sculptées en nez et garde-corps peint en rouge acajou.

716

Maçonnerie : pierres recouvertes de différents crépis.

Toiture : couverture en tuiles plates (mauvais état); cheneau et descentes en zinc (mauvais état); sous-face en bois; lambrequin de rive festonné en dents de scie (mauvais état).

Ouvertures: volets en bois plein à 2 battants; persiennes à 2 battants en bois avec et sans "portisol".



Village de Roure

relevé de façades échelle 1 : 200

27



719

Maçonnerie : pierres recouvertes d'un crépi rose (bon état).

Toiture : couverture en tuiles plates; cheneau et descentes en zinc; nez de poutres sculptés; sous-face revêtue de bois.

Ouvertures : persiennes à 2 battants en bois peint en vert clair; petit encadrement des fenêtres en bois peint en vert clair; porte d'entrée en bois vernis clair; appui en brique pour la fenêtre du rez-de-chaussée.

Balcon : structure béton recouverte d'un crépi rose, garde-corps en ferronnerie peint en vert.
Escalier d'entrée carrelé.

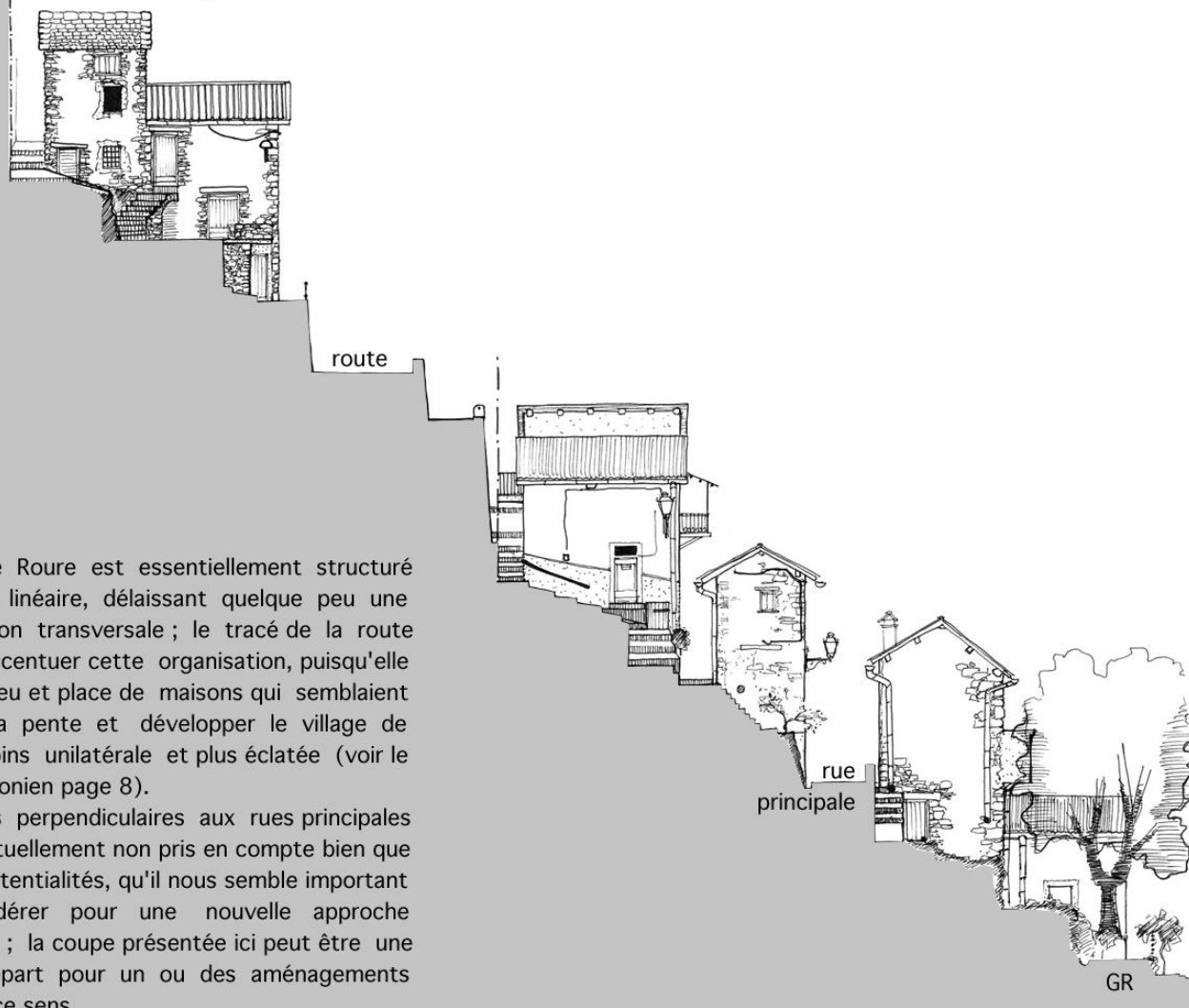


relevé en coupe

28

Le village de Roure est essentiellement structuré de manière linéaire, délaissant quelque peu une possible vision transversale ; le tracé de la route est venu accentuer cette organisation, puisqu'elle passe en lieu et place de maisons qui semblaient remonter la pente et développer le village de manière moins unilatérale et plus éclatée (voir le plan napoléonien page 8).

Des espaces perpendiculaires aux rues principales existent, actuellement non pris en compte bien que riches de potentialités, qu'il nous semble important de reconsidérer pour une nouvelle approche transversale ; la coupe présentée ici peut être une base de départ pour un ou des aménagements allant dans ce sens.





traces du château, détails de construction

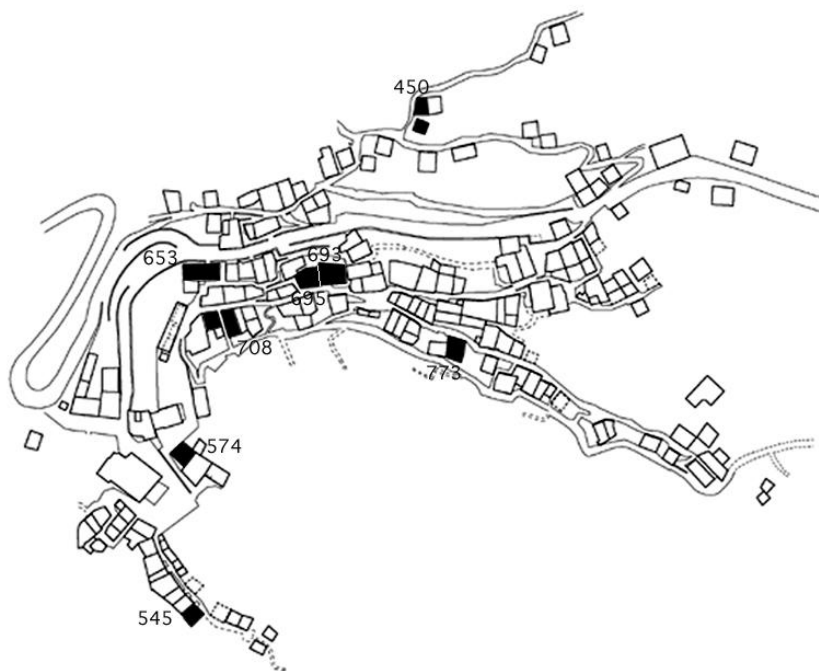
29





inscriptions

30



693



695



574



653



773



545



708

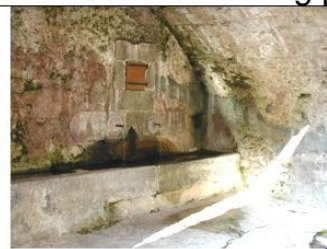
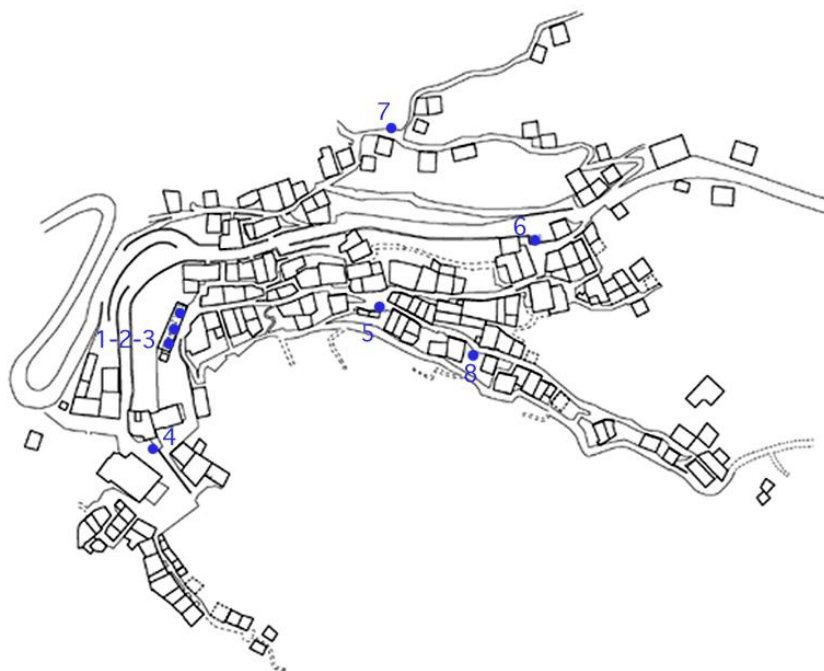


450



fontaines

31



1

2

3

4

5

6

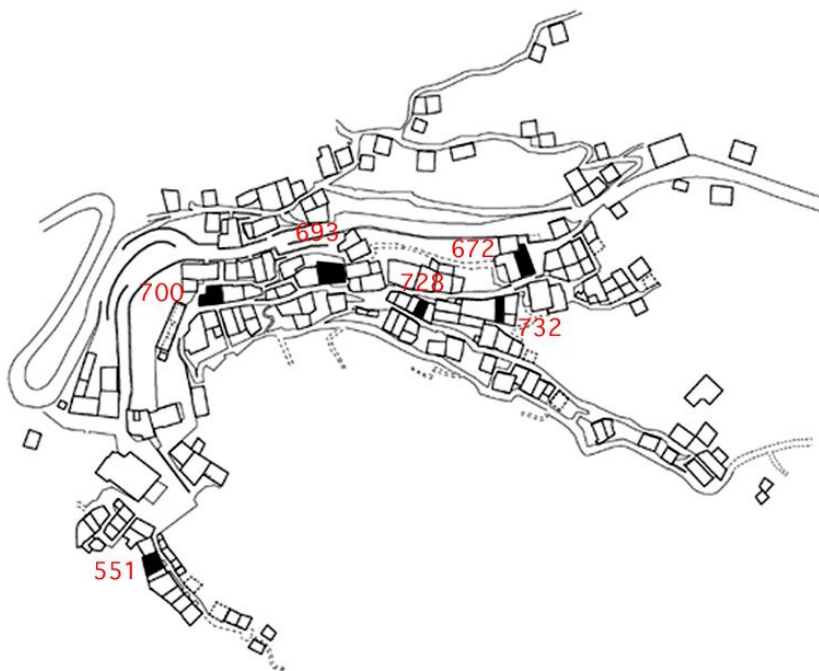
7

8



portes

32



551



732



693



728



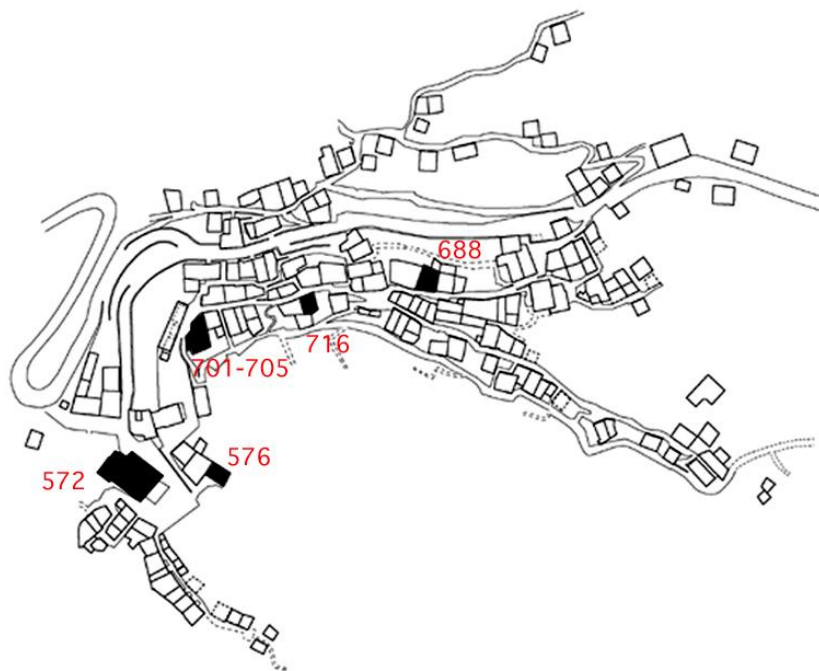
700



672



cadrans solaires et décors



572



688



576



701-705



716



701-705



716



hameau de Valabres

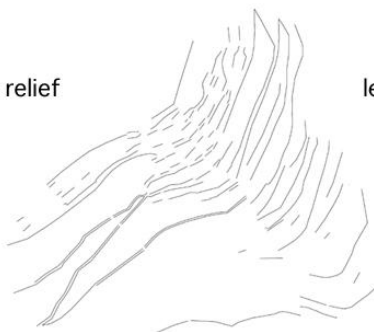
34

le bâti

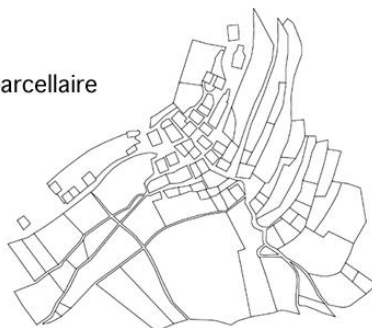
0 10 20m



le relief



le parcellaire



En zone centrale du Parc National du Mercantour et à 10 kilomètres au nord du village de Roure, le hameau de Valabres (1230 m d'altitude) compte une école, la chapelle Notre-Dame des Neiges (XVI^{ème} siècle), un four à pain (1829), un cimetière et une trentaine de maisons. La présence de ces différents édifices témoigne d'une vie villageoise importante au XIX^{ème} siècle ; à cette époque, le hameau abritait une petite centaine d'habitants.

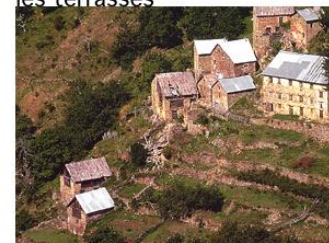
Comme à Roure, le terrain en pente a été aménagé en terrasses pour accueillir les cultures nécessaires à l'auto-subsistance de la communauté ; aujourd'hui ces restanques sont envahies par les ronces et genévriers, et plus de la moitié des maisons sont à l'état de ruine. La plupart de celles restantes sont en assez mauvais état. Depuis son origine le hameau est accessible seulement à pied, en empruntant un sentier muletier bordé de murs de pierres sèches, qui part de la vallée de la Tinée au nord de Saint-Sauveur puis serpente en s'élevant à flanc de montagne.

Seules restent de nos jours quelques familles qui profitent des week-ends pour monter à Valabres et réoccuper les maisons héritées de leurs ancêtres. Une fois par an, la commune de Roure organise une fête autour du four à pain pour faire revivre le hameau.

le sentier d'accès



les terrasses

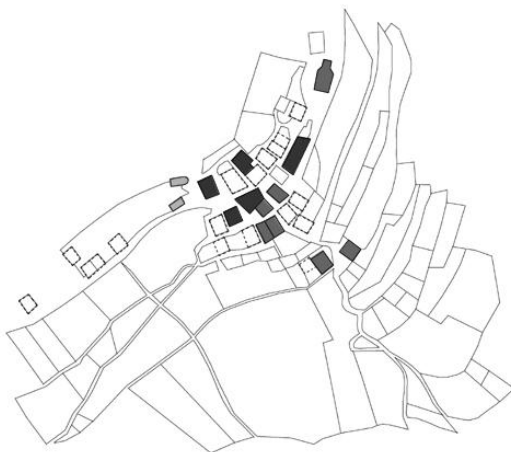




Village de Roure

hameau de Valabres

35



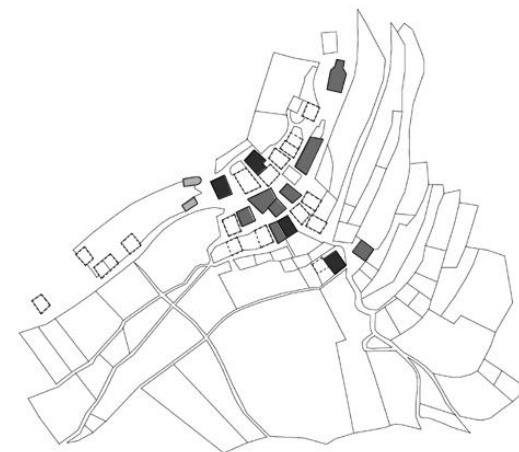
hauteur du bâti

- 1 niveau
- 2 niveaux
- 3 niveaux



matériau de couverture

- tôle ondulée
- bardeaux de mélèze



état général du bâti

- bon
- moyen
- mauvais

le cimetière



l'église



la fontaine



une ruine





recommandations (habitations et granges)

36

Les recommandations qui suivent sont formulées dans le but de préserver et respecter le bâti traditionnel de Roure, et de favoriser une prise de conscience pour la mise en valeur du patrimoine communal : il ne s'agit en aucun cas d'émettre des jugements de valeur, mais d'encourager la bonne intégration de chaque maison dans le contexte du lieu.

Dans un souci de bonne intégration, les volumes d'habitation doivent adopter à l'intérieur du village une hauteur de 2 à 5 niveaux, leur façade principale étant parallèle aux courbes de niveaux et faisant face à la vallée (en ce qui concerne l'habitat isolé, rechercher plutôt le volume sur 2 à 3 niveaux).

Pour des raisons de pérennité et d'aspect, les murs d'habitation gagnent à être recouverts d'un enduit de préférence à la chaux naturelle. Employer comme couleurs des ocres clairs, beiges, blancs colorés en proscrivant les tons rouges ou rosés et le blanc pur.

Limitier les matériaux à leur emploi originel (par exemple le fait de plaquer des lauzes en façade n'a aucun sens).

Éviter dans la mesure du possible de laisser apparents les réseaux (descentes d'eau pluviale, coffrets et boîtiers EDF-GDF, téléphone...); dans le même ordre d'idée, la discrétion s'impose concernant les antennes et surtout paraboles.

Pour les granges, la forme de l'ouverture en baie (ventilation sous combles) devra être préservée; jusque-là refermée par des madriers, elle pourra être mise en oeuvre d'une autre manière, y compris avec emploi de matériaux contemporains.

Il faut cependant éviter absolument de créer un balcon sur une grange, et d'une façon générale d'en altérer le volume initial par des ajouts.

Les persiennes ne sont pas appropriées à ce type de bâtiment. Au contraire du reste du village où l'emploi de la lauze nous semble souhaitable mais pas obligatoire, les granges qui en sont traditionnellement recouvertes méritent que l'on préserve ce matériau de toiture.

exemples recommandés



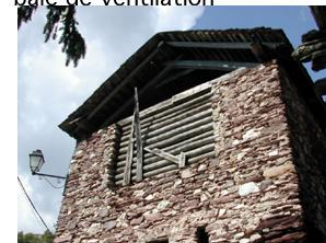
placage de lauzes



boîtier mal intégré



baie de ventilation



joints épais



canalisations visibles





recommandations (ouvertures)

37

Les fenêtres doivent conserver des dimensions et proportions aussi proches que possible de ce qui s'est toujours fait à Roure, c'est-à-dire un rectangle vertical de rapport 2 pour 3 et de taille modeste.

L'emploi d'éléments de terre cuite, carrelage ou brique n'est pas justifié pour les appuis des fenêtres; ceux-ci seront réalisés dans le même matériaux que le mur, ou en béton peint ou non.

Pour les menuiseries, le bois peint s'intégrera mieux que tout autre matériau (en particulier PVC, quelle que soit sa teinte). Les persiennes avec ou sans "portisol" sont de loin préférables aux volets pleins. Leur couleur respectera une palette autour du gris-vert pâle (vert amande, vert olivier, gris clair...) pour les façades enduites, le bois verni sombre convenant également pour les maisons en pierre apparente. Les tons vifs sont à éviter, ainsi que les associations de couleurs trop disparates et les vernis clairs.

Les portes garderont les proportions traditionnelles de 2 pour 4 (habitations) ou 3 pour 4 (écuries). Lorsqu'elles existent, conserver absolument les impostes au-dessus des entrées. Éviter de surmonter les ouvertures de frises (tuiles ou autres). De préférence, les linteaux ne seront laissés visibles que sur les façades en pierre apparente.

Les ouvertures peuvent être encadrées (façades enduites) dans la mesure où cet élément reste de faibles largeur et épaisseur, et ne se distingue pas trop par sa teinte.

La présence d'un séchoir en comble pourra être mise à profit pour réaliser une loggia rentrante, fermée (dans ce cas le vitrage sera en retrait de la façade afin d'éviter les effets de brillance) ou non. Proscrire en revanche les terrasses en étage ou en toiture.

Pour les balcons, préférer les garde-corps simples à montants verticaux en ferronnerie noire ou peinte dans le même ton que les menuiseries et persiennes (palette de gris-vert). Proscrire l'emploi des grilles en fer bombées "à l'espagnole". Éviter les garde-corps et autres barrières en bois, trop massifs.

exemples recommandés



exemples à éviter





recommandations (toitures, sols)

38

Quelques toitures, par leur couleur et leur matériau, semblent inappropriées : essentiellement tuiles plates et shingle. Aussi il nous paraît nécessaire de définir une gamme restreinte de matériaux et de couleurs à respecter. Si on se base sur les consignes applicables dans le périmètre de protection établi autour de l'église Saint-Laurent (inscrite aux Monuments Historiques), la lauze de schiste rouge est à prescrire. Pour notre part, nous élargirions les matériaux à la tôle ondulée (et au bac acier, son équivalent plus contemporain, sous réserve qu'il soit à petites ondes) et à une palette plus étendue autour du ton lie-de-vin.

La forme des toits est aussi d'une grande importance : les toitures à deux pans égaux respectent la typologie locale , au contraire des toitures - terrasses notamment; leur faîtage doit être parallèle aux courbes de niveaux à l'intérieur du village, mais perpendiculaires à la pente pour les maisons isolées.

Enfin, les cheneaux et descentes en zinc s'intègrent mieux que ceux en PVC.

La pluralité de matériaux au sol permet de hiérarchiser les différentes voies du village; ainsi les rues principales et les rues secondaires gagnent à être réalisées dans des matériaux différents. L'utilisation de galets nous semble en particulier intéressante à conserver (avec le cas échéant des adaptations) pour distinguer le tracé du GR au bas du village.

La mixité de matériaux, qui permet de définir un cheminement central et des parties latérales au pied des maisons, est une richesse à prendre en compte, comme la fréquente présence d'un fil d'eau en bordure et l'emploi généralisé des "taquets" pour les passages de marches, qui sont autant de particularités rouroises. Il est par ailleurs important de distinguer les nez de marches par un matériau et/ou un module différent.

Enfin, les carrelages, lauzes et autres dallages en "opus incertum" sont à éviter pour les sols des terrasses et des accès privés.

bac acier et lauzes



shingle (à éviter)



tôle ondulée et lauzes



tuiles plates (à éviter)



taquets



carrelage (à éviter)



sol en galets



sol en lauzes (à proscrire)





recommandations (patrimoine)

39

L'église Saint-Laurent (inscrite) pourrait être mise en valeur par un travail plus soigné de ses abords et de son parvis (traitement de sol, mur latéral, front bâti de la place). L'intérieur mérite d'être restauré (infiltrations), et dans une moindre mesure la façade. Repenser l'intégration du transformateur et du pylône béton au-dessus du cimetière.

La chapelle Saint-Sébastien (classée) possède des fresques qui méritent le détour, mais pour la visiter il faut demander les clés à la mairie. Une paroi contemporaine entièrement vitrée aussi légère que possible, séparant l'intérieur de l'espace extérieur sous porche, ainsi qu'une mise en lumière de la voûte, permettraient à un plus grand nombre d'admirer les peintures murales et rappellerait le fait que la chapelle était sans doute totalement ouverte à l'origine. On peut regretter la présence à proximité immédiate d'un pylône de ligne haute-tension.

La chapelle Notre-Dame des Grâces est à restaurer; son accès et ses abords nécessiteraient un aménagement plus soigné.

Pour ce qui est du patrimoine rural, il nous semble notamment important de rénover le moulin double : soit dans l'optique d'une exploitation touristique autour des outils (meule, tamis...); soit en lui donnant une nouvelle vocation dans la volonté de préserver le bâti traditionnel de Roure.

Autre vestige de la vie quotidienne rouroise, le mécanisme du câble marque le souvenir d'un ouvrage unique : le conserver est essentiel, en aménageant ses abords et en l'intégrant plus étroitement au parcours du GR; une couverture est envisageable.

La restauration des deux cadrans solaires en mauvais état nous semble également à envisager : le premier est sur le bâtiment mitoyen de l'ancienne mairie; le second, sur le front bâti Est de la place de l'église, complète les heures de celui de l'édifice religieux.

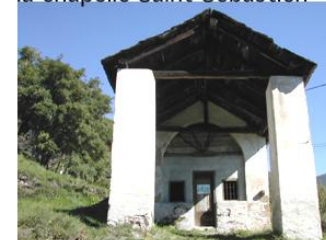
l'église Saint-Laurent



transformateur



la chapelle Saint-Sébastien



pylône haute-tension



le bâtiment du moulin



le mécanisme du câble



cadrans solaires





Village de Roure

lieux à potentiel

40



la place de l'église



le débouché du GR



une articulation possible



au niveau de la route



Dans l'éventualité d'aménagements des espaces publics, il nous semble important de prendre en considération les différents axes mis en évidence précédemment : le GR comme approche particulière du village et de la place de la mairie, et une communication transversale qui permet de reconsidérer le village dans le sens de la pente.

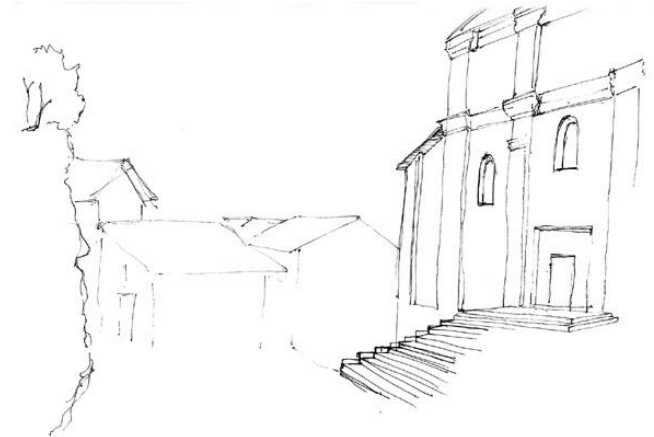
Dans cette logique, nous avons repéré des lieux stratégiques à fort potentiel :

- les places de la mairie et de l'église, qui offrent un débouché au GR;
- une dent creuse en bordure du GR, pouvant relier celui-ci à une circulation perpendiculaire;
- les articulations de cette transversale avec la route.



autour de la place de l'église

41



La place de l'église est un lieu refermé par le rocher et les maisons qui l'entourent; elle n'en est pas moins le débouché de nombreux cheminements du village, et reste, du fait de la proximité des principaux édifices communaux, un lieu de rassemblement essentiel. Pour ces raisons, et parce qu'elle constitue une image forte de Roure, il nous semble nécessaire d'aménager plus soigneusement cet espace, en travaillant notamment les traitements de sols et en limitant le stationnement automobile.





autour de la place de la mairie

42



La place de la mairie constitue un arrêt un peu brutal dans le tracé du GR.
L'aménagement d'un cheminement parcourant les terrasses qui la surplombent, en lien avec la halle, la route et la salle des fêtes, permettrait d'ouvrir des espaces publics plus généreux sur la place. Au fur et à mesure de la montée, différentes vues sur le village s'offriraient au regard.





autour d'une transversale

43



La reconsidération du village dans son sens transversal pourrait se faire par un aménagement unitaire des sols, qui pourrait se poursuivre sur la portion de route séparant le haut du bas du village, afin de les relier. Au niveau des autres articulations, les rues perpendiculaires garderaient cependant une continuité dans leur traitement, et le cas échéant des espaces particuliers feront l'objet d'une attention spécifique :

- au niveau de la route, l'intégration des poubelles et de la cabine téléphonique par la continuité du mur de soubassement des maisons du haut du village;
- l'espace en contrebas des rampes, de manière à marquer le départ du sentier qui se dessine en dessous de la route;
- l'aménagement en terrasses plus construites de la dent creuse liée au GR, afin de délimiter différents lieux, notamment devant les accès aux maisons.





bibliographie

44

Roure, des siècles et des jours

Simone Clapier-Valladon et Victor Clapier, les Presses de l'INAM, 1987.

Construire dans le haut-pays sans compromettre l'architecture traditionnelle

Michel Perreard, Direction Départementale de l'Agriculture des Alpes-Maritimes, 1978.

Village de Roure, guide de recommandations architecturales

Atelier d'études techniques Puech, DDE 06 SAUH, 1994.

Guide annuaire des communes de France

Éditions Toscane, 1994.

Roure, atouts faiblesses

document d'inventaire du patrimoine militaire, religieux et rural de Roure.

Sources des illustrations :

photographie de l'auberge Le Robur : dépliant de présentation de la commune de Roure.

carte de situation de Roure : guide pratique Randoxygène 2002-2003, Conseil Général des Alpes Maritimes.

plan napoléonien : archives départementales.

photographie du hameau de Valabres : guide pratique "rando haut-pays", Conseil Général des Alpes-Maritimes.

carte administrative : Histoire Géographie, Alpes-Maritimes, André Ripart, CRDP de Nice, 1991.

carte IGN au 1:25 000 du secteur de Saint-Sauveur-sur-Tinée, 1990.

photographie aérienne Nice Matin.